SAGE du bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava »

ENQUETE PUBLIQUE

Décembre 2021

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE SAGE
Le 25 novembre 2020

Le SAGE du bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava », est une démarche collaborative puisque de nombreux partenaires participent aux travaux de la Commission Locale de l'Eau : la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corse-du-Sud, les associations agréés de défense des consommateurs de la Corse-du-Sud, les associations agrées de protection de la nature et de défense de l'environnement représentées par l'association le GARDE, EDF/GDF, la fédération interdépartementale des associations de pêche et de pisciculture de la Corse, les professionnels de pleine nature, le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins.

La CLE a souhaité une large concertation des habitants du territoire avant de procéder à l'adoption des documents.

La situation sanitaire a contraint à innover et à utiliser les moyens techniques permettant la première concertation publique dématérialisée. Ainsi, le public a pu participer à la réunion du 25 novembre 2020 via un lien disponible sur le site de la CAPA. La communication autour de cet évènement a été réalisée par une parution sur le journal « Corse Matin » ainsi que sur le site de la CAPA (cf. ci-après).

SAGE
QUATTRU RUGHJONI CORSI
UNITI PAR L'ACQUA
LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

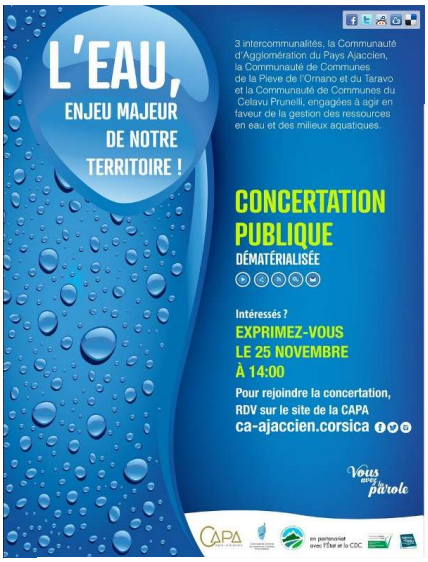

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
DIRECTION GENERALE DES SERVICES; SIRET : 24201005600073
DIRECTION DE LA COMMUNICATION; SIRET : 24201005600073

Contrat : 2019C038 — Page : 1/2

BON DE COMMANDE N° 5

Contrat : 2019C038 — Période n°2 Notifié le 15/07/2019 pour 37 500,00 € HT Maxi
Objet : Réservation et achat d'espaces publicitaires et/ou encartage dans le quotidien Corse-Matin, ses suppléments et autres publications du groupe
Titulaire : Corsematin Publicité, 2 rue Sergent Casalonga, 20000 Ajaccio, FRANCE

Objet du bon de commande : 5 — Campagne SAGE
Envoi le : 30/11/2020 par : CAPA/DGS/COM
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, DIRECTION GENERALE DES SERVICES; SIRET : 24201005600073, DIRECTION DE LA COMMUNICATION; SIRET : 24201005600073
TTC le :
Délai le : — Adresse de facturation
Délai : — Fin prévue le :
Service Comptabilité, Espace Albas, Bâtiments G et H, 18 Rue Antoine Sollacaro, 20000 AJACCIO

N° Var	Numéro de prix	Libellé	Unité	Taux TVA	Qté prévue / Forfait	Prix Unitaire HT	% Rab. / Major.	Dépense Totale
	1	Campagne SAGE	F	20,00	2 731,770			2 731,77
						Montant total hors TVA		2 731,77
				TVA due au taux :	20,00 % sur		2 731,77	546,35
						Montant total TTC		3 278,12

A AJACCIO, le : / 20...
Par Délégation du Président
Arrêté n°2020-D-AG du 11/08/2020
Madame Laure LAVIE
Directrice de la Communication
Monsieur Laurent MARCHAGNY
Président

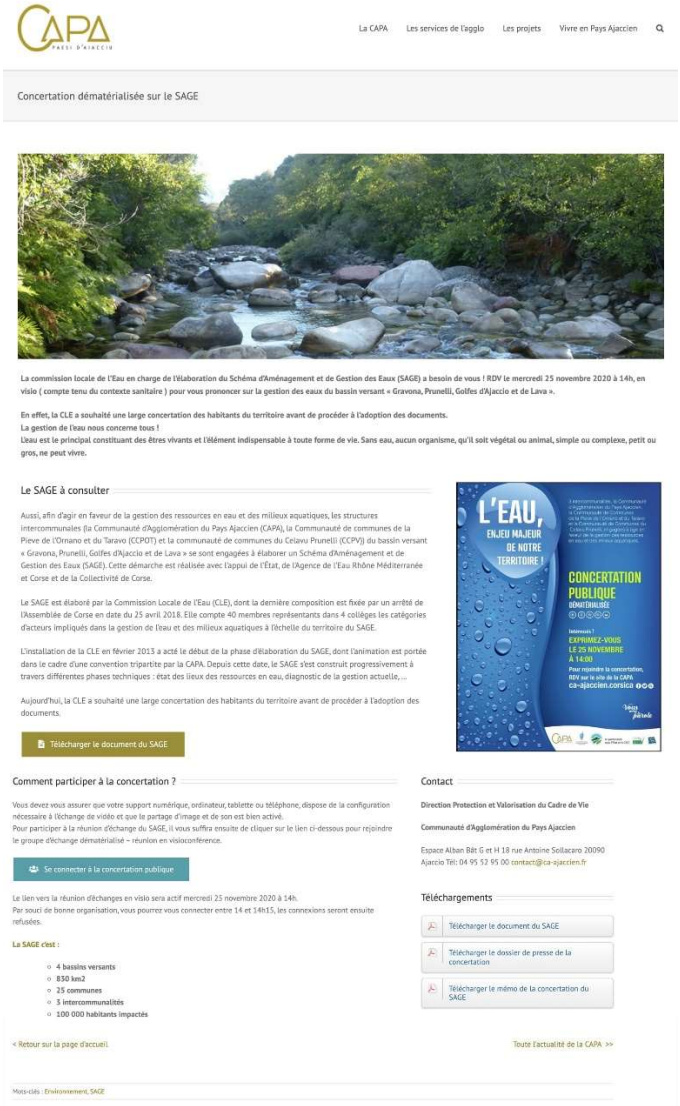

CAPA — PAESI D'AJACCIU

La CAPA | Les services de l'agglo | Les projets | Vivre en Pays Ajaccien

Concertation dématérialisée sur le SAGE

La commission locale de l'Eau en charge de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a besoin de vous ! RDV le mercredi 25 novembre 2020 à 14h, en visio (compte tenu du contexte sanitaire) pour vous prononcer sur la gestion des eaux du bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava ».

En effet, la CLE a souhaité une large concertation des habitants du territoire avant de procéder à l'adoption des documents.
La gestion de l'eau nous concerne tous !
L'eau est le principal constituant des êtres vivants et l'élément indispensable à toute forme de vie. Sans eau, aucun organisme, qu'il soit végétal ou animal, simple ou complexe, petit ou gros, ne peut vivre.

Le SAGE à consulter

Aussi, afin d'agir en faveur de la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques, les structures intercommunales (la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), la Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo (CCPOT) et la communauté de communes du Celavu Prunelli (CCPVJ) du bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava » se sont engagées à élaborer un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Cette démarche est réalisée avec l'appui de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et de la Collectivité de Corse.

Le SAGE est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE), dont la dernière composition est fixée par un arrêté de l'Assemblée de Corse en date du 25 avril 2018. Elle compte 40 membres représentants dans 4 collèges les catégories d'acteurs impliqués dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du territoire du SAGE.

L'installation de la CLE en février 2013 a acté le début de la phase d'élaboration du SAGE, dont l'animation est portée dans le cadre d'une convention tripartite par la CAPA. Depuis cette date, le SAGE s'est construit progressivement à travers différentes phases techniques : état des lieux des ressources en eau, diagnostic de la gestion actuelle,...

Aujourd'hui, la CLE a souhaité une large concertation des habitants du territoire avant de procéder à l'adoption des documents.

Télécharger le document du SAGE

Comment participer à la concertation ?

Vous devez vous assurer que votre support numérique, ordinateur, tablette ou téléphone, dispose de la configuration nécessaire à l'échange de vidéo et que le partage d'image et de son est bien activé.
Pour participer à la réunion d'échange du SAGE, il vous suffira ensuite de cliquer sur le lien ci-dessous pour rejoindre le groupe d'échange dématérialisé – réunion en visioconférence.

Se connecter à la concertation publique

Le lien vers la réunion d'échanges en visio sera actif mercredi 25 novembre 2020 à 14h.
Par souci de bonne organisation, vous pourrez vous connecter entre 14 et 14h15, les connexions seront ensuite refusées.

La SAGE c'est :

- 4 bassins versants
- 830 km2
- 25 communes
- 3 intercommunalités
- 100 000 habitants impactés

Contact

Direction Protection et Valorisation du Cadre de Vie

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Espace Albas Bât G et H 18 rue Antoine Sollacaro 20090 Ajaccio Tél: 04 95 52 95 00 contact@ca-ajaccien.fr

Téléchargements

- Télécharger le document du SAGE
- Télécharger le dossier de presse de la concertation
- Télécharger le mémo de la concertation du SAGE

< Retour sur la page d'accueil.

Toute l'actualité de la CAPA >>

Mots-clés : Environnement, SAGE

Les principaux intervenants étaient les suivants :

Mme Valérie BOZZI, Présidente de la CLE
M. Jean-Marc PINELLI, Animateur du SAGE
M. Arnaud JACQUET et Mme Christine NAVARRO, prestataires des bureaux d'études Antéa group et SCE

Le projet de SAGE a été présenté par les différents intervenants.

Au plus fort de la réunion, nous avons enregistré 15 connexions. Les retours ont été très positifs et la principale remarque concernait la date de mise en œuvre du projet de SAGE. Par ailleurs, la problématique des inondations liées aux crues du Prunelli et à la gestion du barrage de Tolla a également été abordée.